

Montpellier, le 10 novembre 2022



CAP, BACCALAUREATS PROFESSIONNELS OU TECHNOLOGIQUES

Madame, Monsieur,

Votre enfant a réussi l'examen auquel il s'est présenté lors de la session de juin 2022.

Afin de distinguer cette réussite, nous organisons une cérémonie de remise des diplômes qui aura lieu

Le Proviseur

Catherine REBOUL

le vendredi 9 décembre 2022

à 17 heures 45 au lycée, en salle polyvalente.

Affaire suivie par :

Secrétariat de la scolarité
Hamid ILHA

Téléphone :
04 67 13 05 24

courriel :
hamid.ilha@
ac-montpellier.fr

Nous aurons ainsi le plaisir de vous y accueillir avec le lauréat si vous en avez la possibilité.

Ainsi et afin que nous organisions au mieux cet événement, merci de contacter nos services avant le vendredi 25 novembre pour préciser si vous pourrez y assister :

- soit par mail à l'adresse : secretariat-scolarite.georgesfreche@ac-montpellier.fr (**penser à y indiquer le nom de l'élève et le nom du seul accompagnant**)
- ou en cas d'impossibilité par mël par téléphone au 04.67.13.05.24.

Dans l'éventualité où vous ou votre enfant ne pourriez pas être présents, il faudra venir retirer au plus tôt le diplôme au Secrétariat de direction à partir du lundi 12 décembre.

Le diplôme peut aussi vous être envoyé par courrier : dans ce cas il vous faut impérativement nous faire parvenir votre demande accompagnée d'une enveloppe format 26 x 33 portant votre nom et adresse, affranchie au tarif de l'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception (7.05€).

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Le Proviseur

Catherine REBOUL

NB : Les diplômes seront remis aux intéressés sur présentation d'une pièce d'identité. Ils peuvent être également remis à un tiers sur présentation d'une procuration (signée par le titulaire ainsi que par la personne mandatée), accompagnée de la photocopie des pièces d'identité.